

Adapter mon logement (MaPrimeAdapt')

Papiers à réunir et étapes : cocher une fois fait, noter la date.

Nom : _____ Commencé le : ____ / ____ / ____

Trois réflexes

- Envoyer en recommandé avec accusé de réception, et garder une copie de tout.
- Noter la date de réception de chaque décision : les délais pour contester partent de là.
- Se faire aider : Santé Info Droits 01 53 62 40 30 · point-justice 3039 · France Services · écrivain public.

Ce PDF se remplit à l'écran (cases cliquables) ou s'imprime. Ne cochez que les démarches qui vous concernent.

LOGEMENT

Adapter mon logement (MaPrimeAdapt')

Papiers à réunir

- ☐ Mon dernier avis d'imposition (pour l'appel à France Rénov')
- ☐ La preuve de mon handicap : décision de la CDAPH (taux d'au moins 50 %) ou notification d'AAH ou de PCH
- ☐ Si je suis locataire : l'accord écrit de mon propriétaire
- ☐ Les devis des artisans
- ☐ À la fin : les factures, conformes aux devis

Les étapes

- ☐ 1 J'appelle France Rénov', gratuit : 0 808 800 700, avec mon dernier avis d'imposition.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ 2 Un assistant agréé par l'Anah (AMO) m'accompagne du projet au paiement.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ 3 Je dépose la demande en ligne sur le site de l'Anah. Si je suis locataire, il me faut l'accord du propriétaire.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ 4 J'attends l'accord de l'Anah avant de commencer les travaux.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ 5 J'envoie les factures, l'aide est versée, puis je paie les artisans.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____

Textes officiels : Décret n° 2023-1258 du 22 décembre 2023 · Code de la construction et de l'habitation, art. D312-7-2